

Par expérience du concept d'argent

Kurt Wilhelmi

Remarque préliminaire : *Il s'agit d'une conférence revue et rédigée que l'auteur a donnée les 12 & 13 janvier 2018 à la GLS-Bank à Bochum. La rencontre eut lieu sous l'invitation de Falk Zienth, collaborateur à la GLS-Bank.. Quelques 20 personnes y prirent part, qui s'occupaient de manières diverses du sujet de l'argent.*

Je voudrais dire quelque chose ici sur la relation entre Rudolf Steiner et Wilhelm Schmudt. Tous deux parlent en effet d'un « organisme social ». Chacun à sa manière. Comment se situent ces présentations l'une par rapport à l'autre ?

Le discours public de Rudolf Steiner sur l'organisme social commença à peu près en 1919. La Guerre mondiale était achevée et des vagues et confrontations révolutionnaires secouaient le pays. Comment devait-on aller plus loin dans le monde ? Élèves et collaborateurs de Steiner prirent l'initiative et mirent en route avec lui le mouvement pour la *Dreigliederung* sociale. Celui-ci renfermait deux commencements parallèles :

Premièrement, on distinguait trois domaines sociétaux : celui de la « vie de l'esprit », avec les écoles et universités, celui de la « vie juridique » politique/étatique et celui de la « vie économique », comme champ de la production matérielle. Avec cette distinction, on s'immisçait activement dans l'événementiel sociétal turbulent et on exigeait que l'état dût se retirer de la vie de l'esprit. Un enseignant devait pouvoir librement travailler et s'autodéterminer comme une personnalité authentique. L'état ne devait pas s'impliquer non plus lui-même dans l'économie, car c'est seulement s'il se limitait à sa fonction de la vie juridique que le droit peut réellement naître de la manière dont l'être humain le vit et le ressent, indépendamment des intérêts économiques particuliers. Ces revendications sont concrètement fondées et immédiatement évidentes. Mais elles ne renferment pas encore la nécessité de parler d'un « organisme social ».

Parallèlement à cela, Steiner parle et écrit sur cette seconde amorce. Il affirme : Il y a un organisme social. Il est déjà une réalité — tel un être vivant. Il consiste en trois membres [*Gliedern*]. Ceux-ci doivent chacun s'administrer de manière autonome, afin que chacun puisse sainement coopérer dans une unité à l'ensemble. Avec ces déclarations de Steiner s'ensuivent la question et l'exigence de discerner l'organisme social et d'en décrire les relations interdépendantes. Je voudrais me référer à cette exigence dans ce qui va suivre.

Questions cognitives

Selon l'expérience que j'ai acquise jusqu'à présent, la (re)connaissance [*Erkennen*] et la description de l'organisme social c'est quelque chose qui se développe. Ainsi de la même façon que l'organisme social est un être vivant et qu'il évolue, ainsi la connaissance sur lui évolue aussi et avec cela aussi l'expérience de vie avec lui dans la conscience de l'être humain. Déjà chez Steiner lui-même, on observe cette évolution quand on compare ses expositions précoces avec celles tardives. Et ensuite il y a une fois encore une autre évolution qui mène à Wilhelm Schmudt. On peut comparer de manière imagée les premières présentations de Steiner à un germe, dans les présentations de Schmudt, la connaissance de l'organisme social en vient à une fleur.

Je voudrais décrire un peu, un chouïa, de cette image du germe et de la fleur. Qu'il soit dit à priori qu'il n'est pas censé y avoir en cela aucune sorte d'évaluation. Aussi bien le germe que la fleur sont chacun à leur façon géniaux et on ne peut renoncer ni à l'un ni à l'autre. Il et elle sont là l'un pour l'autre et se rendent mutuellement possibles.

Un germe, qui se dresse sur ses racines, c'est dans sa forme quelque chose d'entièrement *proche de la terre*. Ainsi Steiner tire-t-il parti de faits et de réalités de la vie sociétale extérieure. Et il appréhende ces réalités avec les concepts d'usage dans la culture matérialiste d'alors et donc avec les concepts tels qu'ils

étaient employés dans la vie quotidienne et dans la science. Par exemple, avec les concepts courants de capital et d'argent. Et l'élément génial là-dedans c'est que Steiner compose ce matériau, il fourre ces faits et réalités isolé(e)s ensemble, de sorte qu'on puisse en arriver dans la considération du tout à la connaissance, à l'expérience de l'idée de l'organisme social. De telles données isolées ainsi utilisées sont des *exemples*, ce sont des *illustrations* qui renvoient à quelque chose. Elle n'ont de valeur propre qu'à titre limité et ce sont des *guides* qui orientent en direction de cette connaissance de l'organisme social et de ses cohérences internes. Steiner déclara lui-même en 1922 que « *Les points essentiels de la question sociale* », son ouvrage paru trois années auparavant, n'avait été compris d'aucun côté, et même pas non plus par les partisans : « Ainsi a-t-on pris notoirement de multiple façon pour la chose essentielle elle-même ce que j'avais donné seulement pour une illustration de la chose essentielle. » (*Divergences occidentales et orientales du monde*, GA 83, p.278)

Là où un germe se dresse de la terre, il ne fait pas encore si clair, il fait plutôt sombre. C'est ainsi que la chose se présente pour moi, lorsque je lis les écrits précoces au sujet de l'idée de la *Dreigliederung*. On tâtonne. On tâtonne en avançant. On essaye de s'orienter, à découvrir les formes, en tâtonnant. Et lorsque de cette manière on avance un peu et qu'on progresse un chouïa encore, alors tout-à-coup une lumière se lève : « Ah ! C'est donc ainsi que la chose se présente, c'est cela qu'il a en tête ! C'est cela qu'il veut dire ! ». Cette lumière, cette expérience de l'idée de l'organisme social c'est à cela que Rudolf Steiner veut conduire avec sa manière (son art) de ses présentations.

Wilhelm Schmudt a découvert cette lumière. Il se caractérise lui-même volontiers comme un élève de Rudolf Steiner. Ce qu'il a produit alors c'est qu'à partir de cette lumière, à partir de *l'idée de la totalité*, il a reconfiguré et décrit de neuf les *concepts individualisés*. Lui-même appelait cela des « concepts conformes à l'être ». Ces concepts commençaient eux-mêmes à éclairer. Ils furent d'une importance révolutionnaire pour l'artiste Joseph Beuys dans sa conception de la « plastique sociale », de sorte qu'un jour il caractérisa Wilhelm Schmudt comme notre « grand maître ».

Ainsi trouvé-je que les présentations de Schmudt sont plus faciles à comprendre que celles de Steiner, parce que les concepts particuliers sont déjà façonnés à partir de l'idée de la chose. Cela permet à tout un chacun d'en arriver plus aisément aux discernements correspondants. On trouve pourtant déjà la lumière chez Steiner ; car ces expositions visent à cette « chose principale » (voir plus haut). C'est ce que je voudrais montrer dans ce qui va suivre à l'exemple du concept d'argent.

L'argent dans l'économie

Partons des « *Points essentiels de la question sociale* », qui parurent en avril 1919. Steiner y déclare clairement et nettement : l'argent appartient à la sphère économique, dans le domaine de la vie sociétale, là où sont produites et consommées des marchandises. Voici une citation : « Car l'argent ne peut pas être rien d'autre, dans un organisme socialement sain, qu'une assignation à des marchandises. » (*Points essentiels...*, p.130). Ou bien ici : « Dans un organisme social sain, l'argent ne peut être réellement qu'un compteur de valeur ; car derrière toute pièce d'argent ou billet de banque, se trouve la production de marchandises, à laquelle le possesseur de cet argent peut seul en être venu » (*Points essentiels...*, pp.131/132).

Il est intéressant en cela que Steiner a déjà ici un concept très vaste de marchandises : « Ce qu'un enseignant produit pour ses élèves, c'est une marchandise pour le circuit économique. » (*Points essentiels...*, p.130) Steiner appelle justement « production spirituelle » ce qui est produit dans les écoles et universités. Ce qui est produit est accueilli comme une marchandise par le circuit économique.

L'argent se réfère donc à des marchandises. Lorsque des entreprises vendent des marchandises et encaissent à l'occasion plus d'argent, alors une partie de cet argent peut être utilisé pour rétribuer par un plus haut revenu ceux des collaborateurs qui sont responsables de ce succès. Une autre partie peut en outre être utilisée pour agrandir la partie productive de l'entreprise. Et une autre partie, le surplus proprement dit, vaut pour ce qui suit : « Ce capital-là qui est gagné à partir du fonctionnement

productif et qui n'est pas utilisé pour l'agrandissement de cette production, doit passer... à une autre personne ou groupe de personnes pour faire fonctionner une production du même genre ou d'autres qui servent l'organisme social. » (*Points essentiels...*, p.113) Autrement dit : « le profit doit affluer à la communauté en général. » (*Points essentiels...*, p.125) Car les collaborateurs de l'entreprise sont redevables justement aussi envers cette communauté générale et à la collaboration du travail de tous, de sorte qu'ils peuvent agir et travailler en ces lieux de production.

Ces surplus se tiennent donc à la disposition pour de « nécessaires compensations » entre les entreprises. Les unes peuvent, par exemple, « en financer d'autres » par des investissements « qui leur font défaut » (*Points essentiels...*, p.126). La vie de l'esprit, la production spirituelle, est aussi rendue possible par ce surplus. De cette vie spirituelle « proviennent toutes les idées et forces organisatrices qui fécondent la vie économique et celle étatique. Les compensations pour cet afflux dans les deux domaines sociaux se réaliseront soit par une libre compréhension de ceux à qui sont adressés ces afflux, ou bien cette compréhension trouvera une voie de règlement par le droit qui est élaboré dans le domaine politique de l'état ». (*Points essentiels...*, p.86)

L'instauration et l'organisation pratiques de ces compensations financières, c'est une tâche qui relève de l'économie, des associations d'entreprises. « L'état de droit aura seulement à arrêter une décision là-dessus, *de sorte que* le transfert des masses de capital qui viennent en question se produise de manière indiquée ; mais il ne lui incombera pas d'arrêter des décisions pour quelle production matérielle ou spirituelle un tel capital transféré ou aussi un capital épargné est à mettre à disposition. » (*Points essentiels...*, p.116).

Un premier bilan c'est que l'argent se réfère toujours à des marchandises. Il appartient à la sphère de l'économie. *Tout argent doit toujours être couvert par des marchandises et leurs prix.* Pourtant chaque marchandise particulière ne doit pas être à un prix en soi, mais au contraire l'entière de toutes les marchandises. Si c'est le cas, alors les prix des marchandises, lors de productions au détail, peuvent être véritablement trop bas, voire même nuls (par exemple lors d'investissements ou bien de la production spirituelle). Ceci sera rendu possible par les excédents et compensations décrits. Ce qui importe c'est que l'argent existant tout entier doive être contenu dans l'ensemble des prix.

Le revenu comme une question relevant du droit

De ces processus, Steiner distingue la sphère du droit. Le revenu en fait partie. Dans la société moderne fondée sur la division/partage du travail, le principe du « salaire/[gratification, *ndt*] du travail » doit être surmonté. Car la rétribution du travail par l'argent, lequel est en effet référé à des marchandises, fait de la vertu du travail une marchandise. Et cela est indigne de l'être humain. La vertu du travail n'est pas une marchandise ! Cette réalité s'exprima fortement dans les vagues révolutionnaires. C'est pourquoi Rudolf Steiner traite le revenu comme une question relevant du droit. Tout d'abord le revenu personnel d'un individu : « C'est le rachat de la relation de rétribution envisagée par une proposition de partage en rapport à ce qui est produit en commun par le directeur du travail et le travailleur, *en relation avec l'institution d'ensemble de l'organisme social.* » (*Points essentiels...*, p.136, les derniers mots sont soulignés en italique par Steiner lui-même). Directeur du travail et travailleur se mettent d'accord et se partagent le rapport de leur production commune. Néanmoins, à la création d'une production/prestation *tous les* êtres humains participent dans une société de division/partage du travail. C'est pourquoi le rapport de production/prestation et le partage de celui-ci sont aussi une affaire concernant tous les êtres humains : « Celui qui travaille dans un organisme social, qui est orienté sur la division/partage du travail, celui-là ne gagne à proprement parler jamais son revenu lui-même, au contraire il le gagne par le travail *de tous* les participants à cet organisme social (*Points essentiels...*, p.133). Dans ce sens l'individu n'est plus jamais rétribué, au contraire avec le revenu il est transposé dans la situation de créer et de produire une nouvelle prestation, un nouveau produit.

Non seulement le revenu personnel est une question juridique, mais plus encore ce dont les membres de la famille ont besoin en revenu : « Le père de famille pourra avoir un revenu plus élevé que ceux qui se trouvent seuls. » (*Points essentiels...*, p.127)

Et « Des enfants auront le droit à une éducation. » (*Points essentiels...*, p.127) Ils reçoivent un « revenu d'éducation ». (*Points essentiels...*, p.128)

« Comme les enfants ont le droit à l'éducation, à ceux qui sont devenus vieux, aux invalides, aux veuves, aux malades il revient aussi d'avoir un droit de subsistance. (*Points essentiels...*, p.128)

« L'essentiel avec tout cela c'est que la constatation de ce que perçoit comme revenu quelqu'un qui ne sert pas lui-même [directement, l'organise social, *ndt*], ne doit pas résulter de la vie économique mais au contraire, à l'inverse, que la vie économique devienne dépendante de ce qui résulte dans cette relation à partir de la conscience du droit. » (*Points essentiels...*, p.128)

L'intéressant à ces exemples, c'est que ces droits consistent en argent. Ce sont des droits, qui sont réalisés avec l'argent — à la manière d'un un revenu. Les divers revenus appelés comme tels sont de l'argent. Rudolf Steiner ne les appelle seulement pas argent ! À ce sujet pour plus de détail, voir plus tard.

Un second bilan c'est que nous avons considéré tout à l'heure l'argent en premier, comme cela est décrit par Steiner. Il se meut dans le domaine économique et il se réfère toujours à des marchandises et des prestations de service. Ensuite nous avons considéré le revenu. C'est une question relevant du droit et il est utilisé par les êtres humains qui travaillent, pour pouvoir à chaque fois de nouveau être actifs.

Le capital

Dans cette activité, dans ce travail, des êtres humains afflue à présent une troisième qualité : les facultés individuelles des êtres humains. Ces facultés doivent librement entrer en action. Afin que ces facultés puissent entrer principalement et librement en action dans le travail, le capital est indispensable ainsi que la libre disposition de celui-ci. Steiner caractérise le capital par les moyens financiers liquides d'une entreprise et les moyens de production, ces derniers en tant que « capital corporifié dans des moyens de production ». (*Points essentiels...*, p.117)

« Mais le capital est le moyen, de mettre en activité de telles facultés pour de vastes domaines de la vie sociale. Pour administrer l'ensemble de la propriété du capital de sorte que l'être humain individuel, doué dans une certaine direction ou bien que des groupes humains particulièrement doués en viennent à recevoir ce capital en libre disposition, laquelle naît purement et simplement de leurs initiatives primordiales, pour cela tout un chacun à l'intérieur de l'organisme sociale doit y trouver ou en avoir un intérêt authentique ». (*Points essentiels...*, p.106).

La libre disposition du capital signifie donc que les êtres humains entrepreneurs puissent agir à partir de leur discernement, à partir de la plus grande « compréhension sociale » possible. Pour cela les entrepreneurs ont besoin d'une échange continu, d'une consultation inter-entrepreneuriale constante, d'une sorte d'écoles ou d'universités, bref d'une vie spirituelle. Ici émerge une troisième sphère : « On voit bien que l'activité sociale d'un être humain par le capital appartient à ce domaine-là de l'organisme social, dans lequel la vie de l'esprit prend soin de la législation et de l'administration. » (*Points essentiels...*, p.95)

Une telle vie spirituelle est la base pour la mise en action des facultés individuelles — pas seulement des facultés de l'entrepreneur individuel, mais plus encore de tous les collaborateurs de l'entreprise. Car de la même façon que pour le concept de marchandises, (voir ci-dessus) Rudolf Steiner dispose, ici aussi, d'un très vaste concept des facultés individuelles. Il comprend là-dessous toutes les facultés, que

l'on peut avoir en tant qu'être humain [talentueux, car Steiner est un optimiste, voir *Philosophie de la liberté ndt*], aussi bien celles spirituelles qu'aussi celles corporelles :

Dans tout ce qui est engendré par la vie économique et la conscience du droit dans l'organisation de la vie sociale, agit intérieurement ce qui provient de cette troisième source : celles des facultés individuelles de l'être humain isolé. Ce domaine englobe tout ce qui afflue depuis les plus hautes prestations spirituelles jusqu'à ce qui entre dans l'œuvre humaine par la qualification corporelle de l'être humain, plus ou moins bonne, pour des prestations qui servent l'organisme social. » (*Points essentiels...*, p.80) La vie de l'esprit s'applique donc à « tout ce qui... doit venir dans l'organisme social sur la base de ce talent naturel, aussi bien celui de l'esprit que celui physique, de l'individu humain isolé. » (*Points essentiels...*, p.63)

La vie spirituelle comme une sorte de vie scolaire ou de vie universitaire continue, dans laquelle les êtres humains échangent entre eux, se conseillent et délibèrent, est donc importante pour *tous les collaborateurs* : « Le travailleur doit prendre pleinement part et pouvoir développer des représentations concrètes sur la manière dont il participe à la vie sociale, tandis qu'il œuvre à la production des marchandises. Des discussions qui doivent compter pour la gestion du travail et la manière dont celui-ci se déroule, doivent régulièrement être organisées par l'entrepreneur avec l'objectif du développement d'un cercle de conception commune entourant employés et employeur(s). » (*Points essentiels...*, p.97)

Dans le contexte de ces processus de discussions et de consultations mutuelles, dans le domaine de la vie de l'esprit, les entreprises individuelles sont dotées d'un capital, dont il dispose librement, de sorte que tous les collaborateurs puissent mettre en œuvre leurs facultés et talents.

Le troisième bilan c'est le capital — dans sa forme liquide, à côté des moyens de production — c'est l'argent dont les entreprises ont besoin pour pouvoir mettre en action des facultés à partir d'un libre discernement. Pour le dire simplement, c'est de l'argent de la vie de l'esprit. Le *revenu* c'est l'argent dont a besoin le collaborateur individuel et qu'il reçoit comme un droit, afin qu'il puisse continuer son œuvre dans l'élaboration d'un prochain produit. C'est l'argent dans la vie juridique. L'*argent en tant que compteur de valeur* c'est l'argent qui se rapporte aux marchandises et dont la totalité doit être contenue dans la totalité des prix. C'est l'argent dans la vie économique.

Nous voyons bien que toutes ces trois qualités — capital, revenu et argent — sont de l'argent ! Or Rudolf Steiner ne les désigne pas toutes sous ce terme ! Pourquoi ? parce qu'il reconnaît à bon droit qu'il y a des choses que l'on ne doit pas traiter comme une marchandise ! Pourtant cela se produit au jour d'aujourd'hui : la vertu du travail et les facultés [talentueuses ou pas tant que ça, *ndt*] des êtres humains sont traitées comme des marchandises, elles sont donc ravalées au rang des marchandises.

Cela se produit du fait que l'argent, qui est toujours référé aux marchandises, est utilisé pour acheter la vertu du travail et les facultés. Mais de ce fait vertu du travail et facultés deviennent elles-mêmes dès lors des marchandises. Cela ne doit pas être ! Cela contredit la dignité et la liberté des êtres humains !¹ Ce sont précisément les chambardements révolutionnaires du 20^{ème} siècle qui ont démontré ces dissonances avec une force massive.

Steiner démontre donc cette contradiction dans toute sa netteté dans ses *Points essentiels de la question sociale* de 1919. Il montre, d'une part, que l'*argent* doit se référer aux marchandises, il doit être couvert par des marchandises et leurs prix ; d'autre part, on ne peut donc pas s'autoriser à acheter la vertu du

¹ Pour mieux comprendre cet aspect de « dignité », il faut connaître un peu mieux l'idée de liberté chez Rudolf Steiner, fondée sur l'essence de l'être humain, et lire, par exemple, l'ouvrage de Wolfgang Klingler : *Une Forme de liberté : La conception de l'être humain chez Rudolf Steiner* chez Urachhaus, 1989 — ISBN 3-87838-600-1 [Traduit en français et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]

travail et les facultés avec de l'argent, sinon celles-ci deviennent elles-mêmes des marchandises. Trois ans plus tard, dans le *Cours d'Économie Politique (CEP)*, il s'approche d'une solution pour cette question.

Tout d'abord, il déclare dans la 8^{ème} conférence du *CEP* : « Donc dans l'instant où l'argent se présente dans la circulation économique, nous voyons dans toute son évidence l'apparition des facteurs du droit. C'est extraordinairement important que nous envisagions celle-ci ; car ici nous voyons que l'ensemble de l'organisme social se laisse tout d'abord seulement considérer, lorsque nous transférons peu à peu l'économique qui se produit simplement dans ce qui se produit alors sous l'influence du droit. » (*CEP*, p.117).

Ensuite il distingue et décrit dans la 12^{ème} conférence trois sorte d'argent. L'argent d'achat, l'argent de prêt et l'argent du don.

« En dehors de l'argent d'achat ordinaire, nous avons l'argent de prêt, cet argent d'emprunt que quelqu'un reçoit, pour commencer à se lancer dans des affaires (*entriieren*), fonder une entreprise quelconque, qui n'est pas de l'argent d'achat pour lui, mais devient au contraire pour lui justement un argent d'entrepreneur [ou entrepreneurial, *ndt*]. » (*CEP*, p.175).

« L'argent de don c'est au fond tout ce qui est dépensé pour l'éducation, laquelle joue justement un rôle énorme dans la vie de l'économie politique (*volkwirtschaftliches Leben*) ; l'argent de don c'est aussi tout ce qui est dépensé pour des fondations... » (*CEP*, p.176). « Une donation est tout ce qu'on engage par exemple et pour le préciser, lorsqu'il s'agit de subsidier une libre vie de l'esprit. » (*CEP*, p.181).

L'argent circule et se modifie, il se métamorphose au cours de la circulation. Et aussi il vieillit. L'argent de don est sa forme la plus vieillie [la plus sénile, *ndt*]. L'argent perd finalement toute sa valeur et doit ensuite revenir de neuf en circulation. Cette usure de l'argent peut être provoquée de diverses manières. Dans le *Séminaire d'économie politique*, qui eut lieu à la suite des conférences du *CEP*, Rudolf Steiner dit à ce sujet : « Mais il ne s'agit réellement jamais que l'on amène cette usure par de tels signes extérieurs, mais au contraire que le cours réel des choses provoque de lui-même cette détérioration de l'argent. Cela se produit lorsque vous laissez simplement à toutes les sortes d'argent ce caractère d'échange, donc je crois dans cette mesure que le caractère d'échange comme terme final est présent. » (*CEP*, p78). Cela veut dire, simplement : l'argent est prêté à crédit et doit être restitué à un moment convenu.

Ainsi voyons-nous un net développement dans l'exposition de l'argent, en comparant les *Points essentiels de la question sociale* avec le *CEP*. Pour l'exprimer de manière imagée (voir ci-dessus) du germe un bourgeon est devenu. Chez Wilhelm Schmundt celui-ci éclate et se met à fleurir.

La triple qualité juridique de l'argent

De la vision d'ensemble de l'organisme social sous sa forme actuelle, Wilhelm Schmundt reconnaît que l'argent a traversé une métamorphose, il s'est transformé. Dans la formation du caractère de la division/partage du travail il est devenu totalement une *qualité juridique*. Or celle-ci est si capable de transformation et si mobile qu'il peut émerger dans tous les trois systèmes fonctionnels sociétaux :

L'argent prend naissance dans les contextes entrepreneuriaux de délibérations et de conseils, donc dans la vie de l'esprit : les êtres humains tiennent conseil et à partir des discernements qu'ils conquièrent, ils se décident pour quels objectifs ils veulent mettre en œuvre leurs facultés. Autrement dit : les entreprises s'imposent l'obligation de percevoir une tâche déterminée. Cette obligation est un *processus du droit* [qui s'exerce, *ndt*] dans la vie de l'esprit. Il s'exprime dans l'argent fraîchement créé, que l'entreprise reçoit comme un capital entrepreneurial.

Dans les entreprises l'argent devient revenu. Tou(te)s les collaborateurs(-trices) le reçoivent afin qu'ils puissent travailler. C'est une *prétention du droit*, à l'accomplissement à laquelle collaborent et participent tous les membres hors de tutelle de la société. Que l'on se représente une disposition de revenu

démocratiquement décidée pour la réalisation de cette prétention. Avec le revenu, les êtres humains reçoivent le droit d'acquérir des marchandises et prestations de service dont ils ont besoin et qu'ils désirent.

S'ils font ceci, alors l'argent se remet à affluer en retour — du domaine de la consommation — dans le domaine de production aux entreprises. Les prix de ces marchandises et prestations de service acquises doivent dans leur ensemble être aussi haut qu'ils permettent que toutes les entreprises puissent rembourser leurs crédits. Or les entreprises réalisent ceci en s'associant de manière telle qu'elles organisent les prix ensemble et compensent leurs excédents et déficits. Ce sont des arrangements, des *processus juridiques dans la vie économique*. Tous les crédits sont remboursés et un nouvel argent est fraîchement créé.

Ainsi voyons-nous un « *circuit complet de l'argent* ».

Merci de votre attention.

Sozialimpulse 2/2018 .

(Traduction Daniel Kmiecik)

Liste de la littérature citée :

Rudolf Steiner : *Les points essentiels de la question sociale*, **GA 23**, Dornach 1976

Rudolf Steiner : *Cours d'économie politique*, **GA 340**, Dornach 2002

Rudolf Steiner : *Séminaire d'économie politique*, **GA 341**, Dornach 1986

Rudolf Steiner : *Opposition occidentale et orientale du monde*, **GA 83**, Dornach 1981

Wilhelm Schmudt ; *Exercices pour la Dreigliederung de l'organisme social*, Achberg 2003

Kurt Wilhemi est né en 1960. Il a étudié la psychologie et rédigé un travail de thèse sur la question de la démocratie. Après cela il fonda le bureau berlinois de *Mehr Demokratie e.V.* et plus tard le bureau berlinois de l'OMNIBUS pour la Démocratie directe. Il est venu en aide pour la réalisation de plusieurs initiatives populaires dans divers *Länder* de la Fédération, par exemple, pour l'introduction d'un nouveau droit électoral à Hambourg, et il initia les initiatives populaires « Une école en liberté » à Berlin et dans le Brandebourg. En 1999 il fut cofondateur du cercle de travail « Argent » de l'OMNIBUS dont les rencontres sont quadriennales et ont lieu au château de Freudenberg [le mont de la joie, tout un programme... *ndt*] à Wiesbaden.

Contact : kurt.wilhelmi@omnibus.org

Internet : www.omnibus.org

Note du traducteur : Au sujet de la démocratie directe :

Jos Verhulst & Arjen Nijeboer

Démocratie directe.

Faits, arguments et expériences sur l'introduction de l'initiative et du référendum.

« Le meilleur ouvrage que j'ai jamais lu sur la démocratie direct. Lisez ce livre extraordinaire ! » Heiko Dittmer, co-fondateur Democracy International

Publié par Democracy International

www.democracy-international.org

Comment va la démocratie dans le monde occidental ?

« *De réels démocrates* » écrit Jos Verhulst, « *sont intéressés par les points de vue individuels des autres, parce qu'ils savent que les gens ont besoin les uns des autres pour affiner et rendre plus claires leurs idées et intuitions, pour les améliorer et les élaborer. Ce processus social de formation et de façonnement des opinions constitue le noyau réel de la vie démocratique.* »

Voici à peut près cent ans, la plupart des pays du monde Occidental introduisirent le droit de vote universel. Depuis lors, les opportunités offertes aux citoyens de participer à la prise de décision politique n'ont fondamentalement pas été étendues au-delà. Mais la société a vraiment évolué considérablement dans l'intervalle. Ce livre récent plaide en faveur d'un progrès démocratique majeur qui reste à accomplir.

Les systèmes politiques représentatifs sont en désaccord avec le principe de la souveraineté populaire qui sous-tend la démocratie. Un petit groupe de chefs de parti détermine les politiques principales. Le débat public sur notre futur ne s'embrace que durant les élections, à la suite desquelles, les citoyens se repositionnent de nouveau « en touche » pour quatre ans. En dépit de longs débats, c'est tout juste si les politiciens trouvent le temps de procéder à un renouveau politique radical. C'est la raison pour laquelle beaucoup de citoyens se désintéressent de la politique. Des enquêtes révèlent qu'une grande part de la population a perdu confiance dans les institutions politiques. Un tel système politique peut-il engendrer des solutions pour les problèmes majeurs de notre temps ?

Jos Verhulst discute les caractéristiques des divers systèmes politiques européens et commente les expériences de démocratie directe dans son pays et à l'étranger. Il examine également les objections avancées contre le référendum obligatoire. L'ensemble est rendu plus substantiel par un grand nombre d'études scientifiques, de cas étudiés et d'exemples tirés de partout en Europe. Néanmoins, ce livre reste très lisible et accessible à tout lecteur intéressé.

« Démocratie directe.

Faits, arguments et expériences sur l'introduction de l'initiative et du référendum. » est un livre à lire absolument par quiconque porte un intérêt dans les changements actuels de la société.

Une édition internationale revue et actualisée par Arjen Nijeboer, publiée par Democracy International, le réseau européen pour la démocratie directe, en coopération avec WIT, le Mouvement Belge pour l'introduction du référendum obligatoire d'initiative citoyenne.

Extraits du contenu du livre

Chapitre 1 — *Le pouvoir caché de la démocratie.*

Pourquoi notre système politique est prêt pour une révision radicale. Des sondages d'opinion montrent qu'une majorité de la population de l'ensemble du monde Occidental est favorable à l'introduction du référendum, mais la plupart des politiciens sont fortement opposés à la démocratie directe.

Chapitre 2 — *Qu'est-ce que la démocratie ?*

Une esquisse de l'archétype de la démocratie : l'assemblée publique. Caractéristiques essentielles de la démocratie. Le système référendaire en tant que forme moderne de l'assemblée publique. Des règles équitables doivent assurer l'égalité entre le système référendaire et le système représentatif. Pourquoi l'on doit éviter les seuils de participation.

Chapitre 3 — *Fédéralisme, subsidiarité et capital social.*

Fédéralisme : comment la fédération volontaire d'individus en communautés forme la base d'une vie politique prospère. Le travail de pionnier du chercheur en sciences politiques Benjamin Barber. La connexion entre fédéralisme et capital social (confiance et sens de la citoyenneté). Le contraste avec la subsidiarité (le sommet délègue du pouvoir vers le bas). Comment le capital social et la démocratie directe sont liés. Comment la démocratie doit s'étendre en profondeur elle-même, mais doit, en fait, restreindre elle-même sa respiration.

Chapitre 4 — *La personne démocratique.*

Bien et mal en tant que concepts politiques de base. Qu'est-ce qui motive la personne moderne ? La théorie de la motivation du psychologue Maslow. Trois visions du peuple, trois visions de la démocratie. Les caractères démocratiques et autoritaires. Bonheur et démocratie.

Chapitre 5 — *Leçons tirées de la démocratie directe en pratique.*

Comment la démocratie directe fonctionne en Suisse. Un coup d'œil en Californie. Comment le pouvoir de l'argent peut être modéré. Comment les opportunités de référendums furent récemment élargies substantiellement en Allemagne. L'histoire de Schönau : où les référendums permirent aux citoyens engagés de trouver leur voie. Un bref résumé sur le référendum dans plusieurs pays européens.

Chapitre 6 — *Objections possibles à la démocratie directe.*

Pourquoi des objections au référendums furent aussi utilisées dans le passé contre la tenue d'élections. Une discussion sur les objections les plus significatives sur la base d'études scientifiques portant sur les effets des référendums en pratique. Le citoyen est-il compétent pour participer à la prise de décision ? Les minorités ne seront-elles pas menacées ? Le « paquet de fric » ne donnera-t-il pas trop de pouvoir ? Le référendum fournit-il une opportunité suffisante aux nuances ? N'existe-t-il pas un danger de surcharge de l'électeur ?

Au sujet des auteurs :

Jos Verhulst (1949) est docteur en chimie quantique de l'Université de Leuven, Belgique, et ses autres études comprennent la philosophie et la science économique. Il est cofondateur de *Democratie.nu*, le mouvement belge pour la démocratie directe. Les ouvrages précédents de Jos Verhulst incluent « Der Glanz von Kopenhagen : Geistige Perspektiven der modernen Physik » (« *L'éclat de Copenhague : perspectives spirituelles de la physique moderne* ») 1994, une interprétation aristotélicienne de la mécanique quantique, et « Der Erstgeborene : Mensch und höhere Tiere in der Evolution » (« *Le premier né : l'être humain et les animaux supérieurs dans l'Évolution* ») (1998), une vision non darwinienne de l'évolution humaine, qui fut publié en 2003 aux États Unis sous le titre : *Developmental Dynamics in Humans and Other Primates*). Ses travaux ont été publiés dans *Psychological Reports*, *Acta Biotheoretica*, *The British Medical Journal* et *Annals of Human Biology*. Il a aussi publié des articles sur divers sujets sociaux dans de nombreux journaux et revues. Il rédigea la première édition de cet ouvrage en 1998.

Arjen Nijeboer (1974) a étudié le journalisme et la communication au Windesheim College, Zwolle, Pays-Bas et les Relations Internationales à l'Université d'Amsterdam. Il est cofondateur de l'IRI-Europe et de la plateforme Référendum. Il a mené diverses campagnes aux Pays-Bas pour l'introduction de la démocratie directe, y compris la campagne pour le référendum sur la Constitution européenne ; il conseille les hommes politiques, les administrations et les organisations, sur les questions de référendums et de campagnes. Il publie des articles sur les questions démocratiques dans les journaux nationaux et les revues spécialisées et universitaires de divers pays. Il est le co-auteur de cette édition étendue et révisée.

Disponibilité

Le livre sera accessible en anglais, français, allemand, espagnol, italien et néerlandais. Voir www.democracy-international.org pour sa disponibilité.

La version électronique peut être librement téléchargée à partir de www.democracy-international.org .

L'édition imprimée peut être commandée au prix de 10 euros (prix incluant les frais de poste pour toute l'Europe) à :

More Democracy

Bavarian Office

Germany

Tel +49 89 8211774

presse.bayern@mehr-demokratie.de

www.mehr-demokratie.de/bayern/